

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna -Technopole d'ARCHAMPS - 74160 ARCHAMPS

L'an deux mil quinze, le dix-neuf octobre à dix-huit heures,

le **Bureau**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois -ARCHAMPS-, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :

en exercice : 19
présents : 15
procurations : 2
votants : 17

Date de convocation :
12 octobre 2015

PRESENTS : PIN X, ETCHART C, CRASTES P-J, ETALLAZ G, ROSAY E, ROGUET G, MERMIN M, LAVERRIERE C, DUPAIN L, VIELLIARD A, DE SMEDT M, FOL B, VILLET R, BONAVENTURE A, BUDAN F.

REPRESENTES : CUZIN A par ROSAY E, MUGNIER F par BONAVENTURE A,

ABSENTS : PECORINI J-L, MARX C,

Secrétaire de séance : Madame Caroline LAVERRIERE

Délibération n° 20151019_b_fin49

7.1 DECISIONS BUDGETAIRES

BUDGET EAU – DECISION MODIFICATIVE N°2015-02

Monsieur le Vice-Président explique que suite à un changement des règles comptables concernant la comptabilisation de la TVA dans les régularisations d'avances, il convient désormais d'inscrire les crédits en opération réelle.

Dans le cadre des travaux de Matalilly-Moissey, les crédits budgétaires afin d'intégrer le remboursement des avances faites aux entreprises en 2014, n'ont pas été prévus au budget 2015.

Il convient d'ouvrir des crédits budgétaires en dépenses et en recettes de la section d'investissement à hauteur de 500 000 €.

En conséquence, Monsieur le Vice-Président propose au Bureau d'approuver :

- les ouvertures de crédits suivantes en section d'investissement :

INVESTISSEMENT					
Article-chapitre-opération	Libellé	Dépenses		Recettes	
		Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
2315-23-100	Immos corporelles en cours – Installations, mat. et out. techniques	500 000,00 €			
238-23	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles			500 000,00 €	
	TOTAL	500 000,00 €		500 000,00 €	
	TOTAL INVESTISSEMENT	500 000,00 €		500 000,00 €	

- ADOpte A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie exécutoire cette délibération

Télétransmise le : 22/10/2015

Affichée le : 22/10/2015

La Directrice Générale des Services
Marie-Hélène DUBOIS



Le Président,
Pierre-Jean CRASTES

